PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas Novembre 2019

TÉLÉCHARGEMENT DE L'ATTESTATION DE DROITS





.-

2 2

Cas d'exclusion du téléservice



Q

• Attestation de droits :

L'assuré qui n'a pas de droits ouverts



La démarche pas-à-pas

APPLICATION SMARTPHONE & TABLETTE

3 MENU

NES PAIEMENT

O NOTIFICATION

PROFESSION.

MA MESSAGERIE

Pauline DUPONT

S INFORMATION



La démarche pas-à-pas : étape préalable

ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli \rightarrow Rubrique Mes documents



L'assuré se rend dans l'onglet Mes documents

La démarche pas-à-pas : étape 1/1 - Cas 1) Assuré sans ETM ETAPE (1 - Cas 1) : L'assuré choisit le bénéficiaire pour lequel télécharger une attestation de droits



Il clique ensuite sur

Valider



La démarche pas-à-pas : étape 1/1 - Cas 2) Assuré avec ETM, CMU

ETAPE (1 – Cas 2) : L'assuré choisit le bénéficiaire pour lequel télécharger une attestation de droits





La démarche pas-à-pas : Edition de l'attestation



L'attestation est alors immédiatement éditée et s'affiche automatiquement à l'écran

